



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 23 octobre 2017 à 20 h 30

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois du mois d'octobre à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire, suite à sa convocation du 13 octobre 2017.

PRESENTS : 22

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, maire – Monsieur Bruno MATTEL, 1^{er} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 3^{ème} adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 4^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 5^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 6^{ème} adjoint – Madame Isabelle DUBORD, 7^{ème} adjoint – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. délégué – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. – Madame Monique DE BRITO, C.M. – Madame Marie-Agnès RAYNAUD-PORTET, C.M. – Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 7

Madame Charlette BOUÉ, 2^{ème} adjoint – Procuration à madame Emilie MUÑOZ-DENNIG
Monsieur Raymond VALL, C.M. – Procuration à monsieur Jean-Louis CASTELL
Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Procuration à madame Brigitte LAURENTIE-ROUX
Monsieur Auguste SOUSA, C.M. – Procuration à monsieur Gérard AURET
Madame Flora CASTEL, C.M. – Procuration à madame Simone VIRELAUDE
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Bruno MATTEL
Madame Inès PINOS, C.M. – Procuration à monsieur Grégory BOBBATO

* *
*

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Marie-Agnès RAYNAUD-PORTET.

* *
*

Les conseillers adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 07 juillet 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés:

➤ **APPROUVE LA MODIFICATION DES STATUTS** de la communauté de communes de la Lomagne gersoise portant intégration de la compétence obligatoire « GÈstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI)

➤ **ADOpte LE RAPPORT ANNUEL** sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets en 2016 qui a été rédigé par le président du SIDEL

➤ **ADOpte LE RAPPORT ANNUEL** sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la commune en 2016

➤ **CONFIRME UN PROJET DE CESSION DE PARCELLES** situées en zone industrielle, en contractant avec la société FAYAT FONCIERE

➤ **ACCEPTTE** la rétrocession à la commune d'une concession funéraire

➤ **DECIDE DE CREER 2 POSTES NON PERMANENTS** d'agents contractuels à temps non complet pour les besoins de la cantine et de transport d'enfants les mercredis scolaires

➤ **DECIDE DE VERSER UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE** d'équilibre à l'association GRAND ANGLE

➤ **ELIT UN MEMBRE TITULAIRE SUPPLEMENTAIRE** pour la commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public

➤ **ACCEPTTE LA REALISATION DE TRAVAUX** au stade Marius Lacoste pour la mise aux normes de terrain et le changement des abris de touche notamment

➤ **VALIDE LE PLAN DE FINANCEMENT** pour le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV) relatif à la rénovation de l'éclairage public

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

➤ Les membres du conseil **ONT PRIS CONNAISSANCE ET ONT DEBATTU** sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

➤ Les membres du conseil **ONT PRIS CONNAISSANCE** du rapport d'activités 2016 de la communauté de communes de la Lomagne gersoise

➤ **DELEGATIONS AU MAIRE** - Les membres du conseil sont informés des décisions municipales signées par le maire pour l'attribution de marchés, en vertu de la délégation qui lui a été confiée par le conseil municipal.

➤ Les membres du conseil **SONT INFORMES D'UN AVIS RENDU** par la chambre régionale des comptes en matière de téléphonie.

Fait à Fleurance, le 25 octobre 2017

Le maire,



Emilie MUÑOZ-DENNIG